



RESTAURATION

SCOLAIRE

A compter du 1^{er} septembre 2011,
les tarifs suivants seront appliqués :

TARIF en €

		MAZAMET	EXTERIEUR (*)
REPAS	MATERNELLE	3, 50	5, 50
	ELEMENTAIRE	3, 80	5, 80
	ADULTE	6, 75	

(*) Le tarif « Extérieur » sera appliqué pour les familles qui ne sont pas domiciliées sur Mazamet.

Les familles de 3 enfants et plus, usagers du Service Municipal de Restauration Scolaire, bénéficient, à partir du troisième enfant, d'une réduction de 0, 45 € sur les prix des repas fixés ce –dessus.